MÉMOIRE

SUR LA

SITUATION DES CANADIENS FRANÇAIS

AUX

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

PAR

MONSEIGNEUR A. RACINE

ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

PARIS

LIBRAIRIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

6, RUE CASSETTE, 6

—

1892

F5012
1892
R121

MÉMOIRE

SUR LA

SITUATION DES CANADIENS FRANÇAIS

AUX

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

PAR

MONSEIGNEUR A. RACINE

ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE
DE
NOTRE-DAME DU LAC,
LA TRAPPE, P.Q.

PARIS

LIBRAIRIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

6, RUE CASSETTE, 6

—

1892

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

Rome, 29 février 1892.

A Son Éminence le Cardinal LEDOCHOWSKI,

Préfet de la S. C. de la Propagande.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

I. — La question de savoir comment doivent être traités les Canadiens aux États-Unis de l'Amérique du Nord dans l'intérêt de leur foi et celui de la religion en général occupe actuellement bien des esprits.

Voici quelle est sur ce point notre opinion, que nous savons sincère, que nous croyons modérée. Faisant taire toutes les voix de la sympathie, laissant de côté toutes les raisons de détail, nous n'envisagerons que la plus grande somme de bien à obtenir.

II. — Nous ne parlerons pas ici de l'opportunité, de la convenance ou de la nécessité qu'il y aurait de nommer aux États-Unis des

1892
R121

Évêques de leur origine dans les diocèses où les Canadiens sont la grande majorité de la population catholique ; c'est un point délicat, gros de difficultés, présentant des aspects divers, que nous laissons à l'étude des intéressés, en particulier au zèle apostolique de ceux qui ont reçu dans ce vaste pays la mismission de régir l'Église de Dieu, et surtout à la sagesse, à la clairvoyance et à la prudence du Saint-Siège.

Que les Évêques soient sympathiques à leurs ouailles canadiennes, qu'ils ne heurtent en rien leurs usages légitimes, on ne peut demander davantage. A la rigueur, il n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent leur langue. Mais, dans ce dernier cas, il nous semble qu'il serait plus que convenable qu'il y eût auprès d'eux un grand vicaire ou un prêtre important capable de les entendre, afin de leur donner facilité et confiance dans leurs rapports avec l'autorité épiscopale.

Mais, avant tout et par dessus tout, ce qu'il importe, c'est que les Canadiens aient pour curés ou pour missionnaires des prêtres qui sachent bien leur langue, qui comprennent leurs mœurs, qui soient au fait de leurs habitudes, et qui, loin de contredire leurs aspira-

tions, entrent au contraire volontiers dans le courant d'idées qui leur est propre, favorisant le développement de leurs institutions particulières, toutes les fois qu'elles ne sont pas contraires aux lois du pays. Ainsi le veulent, ce nous semble, le bien de ces populations et le bien de la religion catholique.

III. — Le fait seul de l'émigration, de la transplantation d'un peuple, sur une terre étrangère, du sol où il a pris naissance et a longtemps vécu, ébranle chez lui l'organisme moral trop profondément, pour qu'il soit prudent d'accroître l'intensité de ces ébranlements par des attaques inutiles à de vieilles et fortes traditions. Il en est ainsi pour tous les peuples, mais nous croyons pouvoir affirmer que la chose existe *a fortiori* pour le peuple Canadien-français, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il est né et il a grandi.

Arraché, en quelque sorte au sortir de l'enfance, aux relations avec la mère-patrie, voyant son pays cédé à une nation puissante qui ne partageait pas sa foi, n'entretenant guère de commerce avec le monde extérieur, ayant à concentrer ses forces pour conserver son existence nationale et religieuse, le peuple

Canadien a dû vivre à l'écart, de sa vie propre, retiré au sein de ses campagnes et de ses mœurs patriarcales; pour résister aux séductions et aux attaques de l'hérésie, pour s'emparer du sol et étendre autour de lui ses colonies, il s'est attaché à son admirable système paroissial, il a fondé malgré les plus grands obstacles ses écoles françaises où le catholicisme règne en maître, il s'est réuni en masse compacte sous la direction de ses prêtres qu'il entoure du respect que l'on doit à des amis bienfaisants, à des protecteurs, à un père; en sorte que le Canadien-Français s'est habitué à regarder ses coutumes, sa langue, ses traditions et sa discipline comme le dépôt d'un héritage sacré, et même le prolongement extérieur de ses croyances. Qui s'attaque à cet ensemble de choses qui lui sont chères, indirectement s'attaque à sa foi. Sa force de résistance devant le protestantisme, devant l'athéisme, devant l'indifférentisme est grande; mais ôtez-lui cet entourage protecteur de ses vieilles coutumes, il en est de lui, pouvons-nous dire, comme de Samson : il est déjà au pouvoir de l'ennemi.

Les exemples de cette triste expérience ne sont que trop fréquents. Lorsque les Canadiens-

Français n'ont pas dans leur voisinage de prêtres qui leur administrent les sacrements et leur donnent l'instruction dans leur langue, trop souvent ils cessent de fréquenter l'église régulièrement, et petit à petit ils glissent dans l'indifférence la plus complète. Imposez-leur des prêtres qui sont adverses à leurs traditions, ils deviennent mécontents, insubordonnés, incontrôlables; et leur cœur se trouve ouvert aux plus mauvaises influences de l'hérésie. Pour ces causes, avant qu'il n'y eût un évêque à Burlington, le Vermont a vu, parlant l'anglais et protestantes, de nombreuses familles dont les pères étaient Français et catholiques. Le mal une fois causé est irréparable.

Au contraire, donnez-leur des prêtres zélés qui parlent leur langue et qui connaissent leurs mœurs, et vous aurez, comme on le voit aujourd'hui dans un très grand nombre de centres manufacturiers de la nouvelle Angleterre, des *Congrégations* ferventes, généreuses, qui bâtissent des églises superbes, des écoles catholiques séparées, des couvents, des institutions de bienfaisance et de charité, faisant fleurir la foi au milieu des circonstances quelquefois très difficiles. Un mode d'être qui produit d'aussi bons effets mérite d'être conservé.

IV. — L'homme échappe difficilement aux influences du milieu dans lequel il vit; comme malgré lui, il en subit les doctrines et les habitudes.

Quelles sont les doctrines qui ont généralement cours, pour la grande masse de la population, dans le monde intellectuel et moral des États-Unis? les doctrines du protestantisme, de l'indifférence religieuse ou de l'athéisme. La soif de l'or domine tout, la fièvre des richesses envahit presque toutes les âmes; et ce courant matérialiste est favorisé par ce qu'on y voit, par ce qu'on y entend, par les journaux, par les revues et surtout par le système des écoles communes qui est de soi pour la jeunesse catholique une cause de ruine ou d'affaiblissement de la foi. S'il y a de nobles exceptions, c'est le cas de dire que l'exception prouve la règle générale.

Quelles sont, *generaliter loquendo*, les habitudes du pays? des habitudes de confortable, de vie aisée et facile, de jouissances matérielles, ou de travail fiévreux à la poursuite de la fortune. *Virtus post nummos.*

Ayant à se mouvoir au sein d'une pareille atmosphère, il est bien difficile pour les catho-

liques de n'en pas subir les influences délétères au moins quelque peu, et tout en conservant l'intégrité de la foi, même un zèle très vif pour la religion, de ne pas se laisser aller inconsciemment aux mœurs pratiques et aux tendances intellectuelles de leurs compatriotes. N'arrive-t-il pas quelquefois que, loin de chercher à se défendre contre ces tendances, ils ne les favorisent par la trop grande sympathie qu'ils professent pour les manières d'être de la société américaine, imprégnée après tout de la morale protestante et d'un tolérantisme énervant. On compte par milliers les âmes que cet indifférentisme en matière de croyance religieuse a enlevées, aux États-Unis, à la vraie foi. Et si, dans ces derniers temps, la religion a pris un grand accroissement, cela n'est pas dû précisément aux conversions qui se sont faites dans l'élément protestant, mais bien, plutôt, à l'immigration catholique qui arrivait, à flots pressés, de l'Irlande, de l'Allemagne, du Canada et, depuis quelques années, de l'Italie. L'organisation rapide de ces forces éparses par un épiscopat habile et la constatation retentissante de cette importance numérique jusqu'ici inconnue, ont pu faire croire à la propagande envahissante de l'Église au sein des popula-

tions américaines; mais malheureusement, on ne peut se le cacher, le nombre des perversions dépasse de beaucoup celui des conversions.

Or, contre l'envahissement de ces influences pernicieuses, leurs coutumes et leur langue pour les Canadiens-Français, en les tenant à l'écart, sont un rempart, une digue puissante, digue et rempart qu'il est sage de maintenir et de fortifier, bien loin de travailler à les abattre. On voit se produire, chez eux, pour les mêmes causes, les mêmes résultats que l'on constate chez les Maronites du Liban, ou chez les fidèles Polonais de la Prusse ou de la Russie.

V. — « Mais, dit-on, si tous les catholiques parlaient l'anglais aux États-Unis, la desserte serait bien plus facile. »

Peut-être, mais ils ne le parlent pas. Va-t-on exposer leur foi, pour une plus grande facilité de desserte? Le Saint-Esprit a accordé le don des langues aux apôtres, et non aux nations. C'est au prêtre à apprendre la langue des populations que son zèle porte à évangéliser, et non aux populations à apprendre celle du prêtre. Chaque jour on voit les missionnaires s'initier aux idiomes des tribus chez lesquelles ils ont entrepris de porter la bonne nouvelle : ils atten-

draient longtemps leur conversion, s'ils exigeaient que ces tribus, pour entendre les vérités du salut, apprissent leur propre langue, que ce fût ou le français ou l'anglais. L'Eglise a pour but principal de former des citoyens pour le ciel, et non d'entreprendre de fusionner pour des motifs d'intérêt temporel, en une seule, les diverses nationalités qui peuvent exister dans un même pays.

« Mais, ajoute-t-on, fatalement l'anglais doit devenir la langue de l'Amérique du Nord. Il vaut autant commencer à le parler dès maintenant. »

Eh bien! dans ce cas-là, laissons faire le temps. N'allez pas plus vite que l'évolution naturelle des idées. D'ici là, en ne heurtant pas imprudemment les sentiments de la génération présente, en se pliant à ses goûts, conservez sa foi, afin que cette seconde, ou cette troisième génération qui, d'après quelques-uns, doit nécessairement parler l'anglais, professe encore le catholicisme. Dans tous les cas, tant que l'émigration du Canada aux États-Unis durera sur une échelle aussi considérable qu'aujourd'hui, il est impossible d'amener la masse de la population canadienne à parler l'anglais. Réussiriez-vous à angliciser la jeune génération, vous

resteriez toujours en face des personnes âgées et des nouveaux arrivants; et le problème à résoudre serait toujours à recommencer, avec les mêmes difficultés, avec les mêmes dangers pour la foi. Allons, sachons prendre les choses comme elles sont, laissons à l'avenir ses énigmes, et pour le moment employons les moyens les plus efficaces pour sauver les âmes.

Lorsque, vers 1820, les Irlandais, forcés par la maladie et la famine de quitter leur patrie, émigrèrent au Canada, les Evêques de Québec et de Montréal s'empressèrent de leur donner des prêtres de leur nation, ou au moins des prêtres qui savaient bien leur langue; car alors les prêtres irlandais étaient rares dans notre pays. Et depuis, les quelques paroisses anglaises qui existent dans le Canada français, ont continuées à être desservies par des curés de langue anglaise; dans leurs écoles le catéchisme est enseigné en anglais; l'anglais est prêché dans leurs églises; et ces groupes de population hétérogène, enclavés dans une majorité française, se développent selon leurs coutumes, heureux, satisfaits. Pourquoi les Canadiens, aux États-Unis, ne seraient-ils pas traités comme le sont les Irlandais au Canada? Ils le

sont, à notre connaissance, dans certains diocèses : aussi la religion y prend-il chaque jour un essor nouveau.

VI. Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général :

1° Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la république américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

2° L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques, et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième Concile de Baltimore.

3° Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française

en Amérique, le grand nombre de prêtres, de religieuses, de missionnaires qui sont sortis de son sein, démontrent qu'il est de bonne politique de conserver, sous la forme qui lui est propre, cette pépinière de vocations sacerdotales et religieuses, qui a tant fait dans les deux siècles passés et qui fait tant encore à l'heure présente pour l'extension du nom chrétien sur le nouveau continent.

4° La croissance rapide des Canadiens, quand on leur permet de se développer librement à l'ombre de leurs institutions paroissiales, fera que, avant longtemps, le catholicisme dominera dans plusieurs États de la grande République. Sur ce sujet de la puissante natalité des Français d'Amérique, pour l'information de Votre Eminence, nous annexons à ce mémoire deux opuscules, courts, précis, nourris de faits et de chiffres : *Du mouvement de la population catholique dans l'Amérique Anglaise*, et *Colonies canadiennes!* Ils sont d'un penseur, d'un chercheur infatigable, d'un esprit philosophique qui sait remonter des effets à la cause, d'un chrétien solide, M. E. Rameau de Saint-Père, Paris, France.

5° Enfin, les sentiments profondément catholiques et romains des Canadiens-Français, qui

ont échappé par le bonheur de circonstances providentielles, aux erreurs gallicanes ainsi qu'aux influences du jansénisme, du protestantisme et de l'athéisme moderne, à un moment donné, dans des conjonctures difficiles que pourrait faire naître l'avenir en Amérique, certainement seraient d'un grand secours au triomphe des vues, de la politique et des directions de la Curie Romaine.

VII. — Pour toutes ces raisons, nous concluons qu'il importe, tant pour le bien de la religion en général que pour celui des Canadiens en particulier :

1° Qu'on laisse les Canadiens des États-Unis se développer avec leur langue, leurs coutumes et leurs traditions ;

2° Même qu'il serait à souhaiter que l'on favorisât ce développement traditionnel, vu qu'il est chez eux une sauvegarde et une protection pour leur foi ;

3° Que, pour atteindre ce but, on leur donne des curés ou des missionnaires qui sachent bien leur langue, qui connaissent leurs mœurs, et qui soient sympathiques à leurs manières de faire ;

4° Enfin que, autant qu'il sera possible, ces

curés ou ces missionnaires appartiennent à leur nationalité; nous ne considérons pas ce dernier point comme étant d'une nécessité absolue, mais bien d'une importance très grande. En effet, si, en général, les Canadiens n'avaient pas à la tête de leurs paroisses des prêtres de leur race, la défiance finirait par se mettre parmi eux; de là une source de misères interminables et pour les supérieurs ecclésiastiques et pour les subordonnés.

Dans l'espérance que Votre Eminence trouvera réservé et modéré cet exposé de notre manière de voir sur cette question complexe et délicate, nous demeurons avec la considération la plus haute et le plus profond respect,

De Votre Eminence,

Eminentissime Seigneur,

Les très humbles et très dévoués serviteurs.

† Antoine, *Év. de Sherbrooke.*

J.-B. Proulx, *pr.*, *sec.*